

Le Nouveau Paris Populaire

SOPHIA  
CHIKIROU

PRÉSENTE

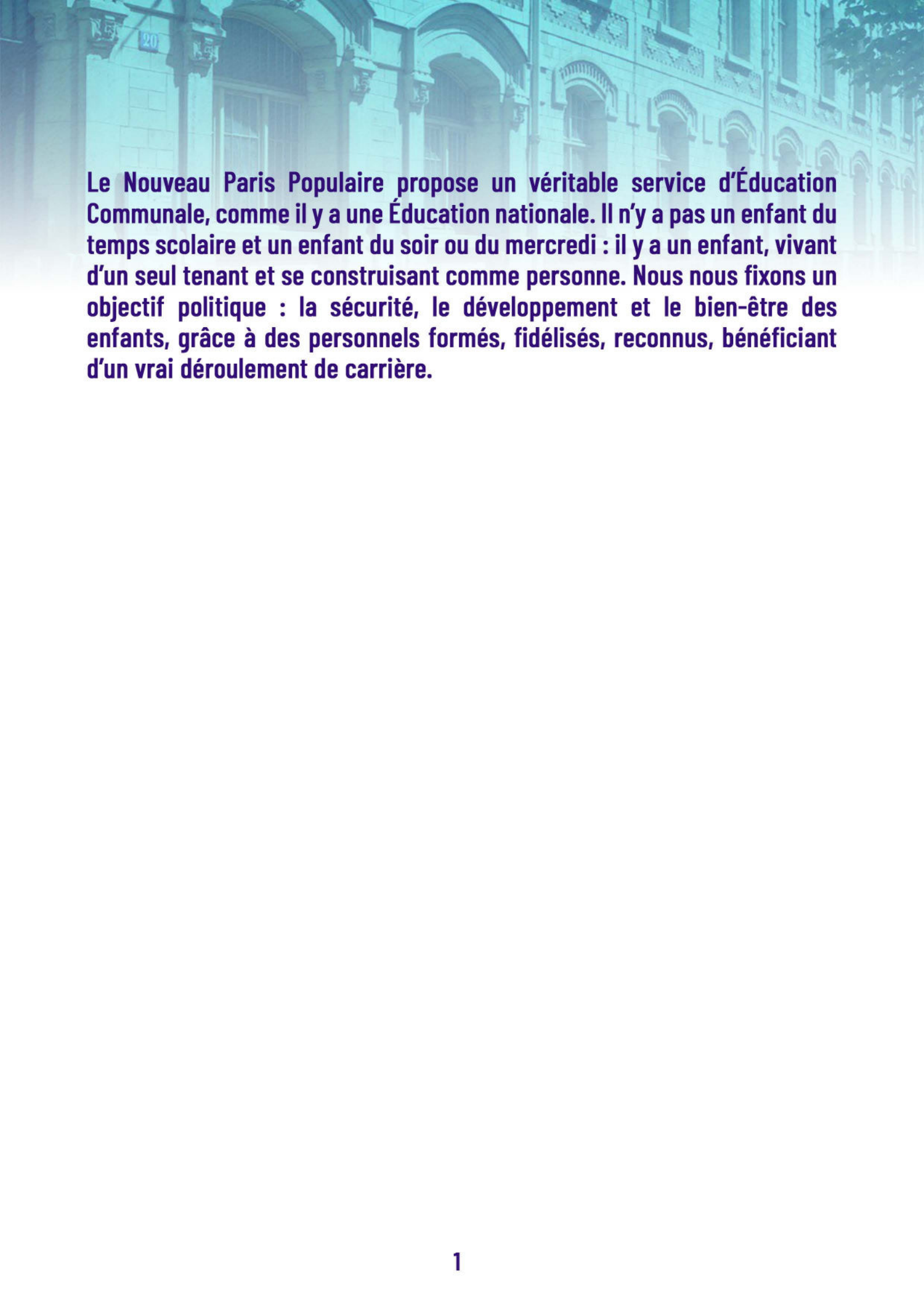
SON PLAN POUR

**L'ÉDUCATION  
COMMUNALE**



[sophiapourparis.fr](https://sophiapourparis.fr)





**Le Nouveau Paris Populaire propose un véritable service d'Éducation Communale, comme il y a une Éducation nationale. Il n'y a pas un enfant du temps scolaire et un enfant du soir ou du mercredi : il y a un enfant, vivant d'un seul tenant et se construisant comme personne. Nous nous fixons un objectif politique : la sécurité, le développement et le bien-être des enfants, grâce à des personnels formés, fidélisés, reconnus, bénéficiant d'un vrai déroulement de carrière.**

# NOTRE CONSTAT

En dix ans de réformes néolibérales et d'abandon par les gouvernements macronistes, l'école publique parisienne a été affaiblie, les inégalités aggravées et les équipes désorganisées, au point d'**exposer les enfants à des risques pour leur avenir, leur santé et leur bien-être.**

À Paris, la municipalité sortante n'a pas été à la hauteur : elle n'a pas assuré la protection des enfants alors qu'elle en a largement la compétence. Elle n'a pas tenu compte des alertes des personnels qui n'ont eu de cesse d'appeler à un sursaut pour faire face aux manques : absences non remplacées, manque d'AESH, manque d'animateurs périscolaires, coupes dans les budgets des associations et centres sociaux. Et au bout du chemin, le pire est arrivé.

## **DES DRAMES QUI AURAIENT DÛ ÊTRE IMPOSSIBLES**

En août dernier, un enfant en situation de handicap, confié à un centre de loisirs parisien, est mort noyé lors d'une sortie. Ce drame absolu a révélé ce que les personnels et les syndicats dénoncent depuis des années : absence de formation suffisante, vacataires peu ou pas formés aux spécificités des enfants.

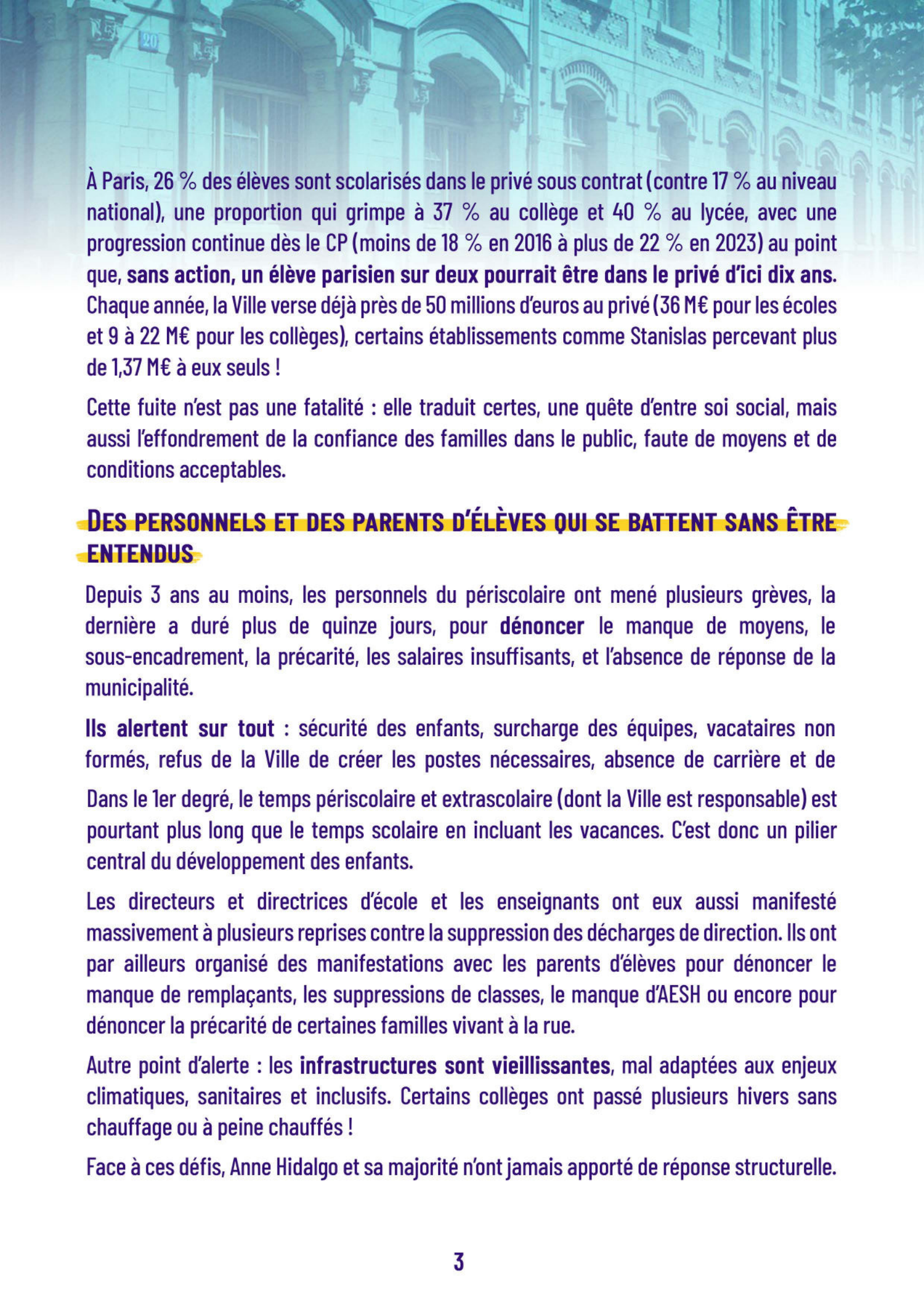
Dans le même temps, des parents ont porté plainte pour des faits de pédocriminalité présumée dans des écoles parisiennes. Ces plaintes, d'une gravité extrême, sont venues percuter un système déjà fragilisé, où les alertes des équipes éducatives ne sont ni entendues ni traitées à la hauteur.

Cette réalité n'est pas un hasard : c'est la **conséquence directe d'un système public abandonné, sous-dimensionné, incapable de garantir la sécurité physique et psychologique des enfants.**

## **UNE ÉCOLE PUBLIQUE FRAGILISÉE DE TOUTES PARTS**

À la rentrée 2024, Paris scolarise 292 756 élèves, dont 139 108 écoliers, 80 618 collégiens et 72 476 lycéens.

Mais un phénomène massif déstabilise l'équilibre éducatif : la **fuite vers le privé.**



À Paris, 26 % des élèves sont scolarisés dans le privé sous contrat (contre 17 % au niveau national), une proportion qui grimpe à 37 % au collège et 40 % au lycée, avec une progression continue dès le CP (moins de 18 % en 2016 à plus de 22 % en 2023) au point que, **sans action, un élève parisien sur deux pourrait être dans le privé d'ici dix ans.** Chaque année, la Ville verse déjà près de 50 millions d'euros au privé (36 M€ pour les écoles et 9 à 22 M€ pour les collèges), certains établissements comme Stanislas percevant plus de 1,37 M€ à eux seuls !

Cette fuite n'est pas une fatalité : elle traduit certes, une quête d'entre soi social, mais aussi l'effondrement de la confiance des familles dans le public, faute de moyens et de conditions acceptables.

## **DES PERSONNELS ET DES PARENTS D'ÉLÈVES QUI SE BATTENT SANS ÊTRE ENTENDUS**

Depuis 3 ans au moins, les personnels du périscolaire ont mené plusieurs grèves, la dernière a duré plus de quinze jours, pour **dénoncer** le manque de moyens, le sous-encadrement, la précarité, les salaires insuffisants, et l'absence de réponse de la municipalité.

**Ils alertent sur tout** : sécurité des enfants, surcharge des équipes, vacataires non formés, refus de la Ville de créer les postes nécessaires, absence de carrière et de  
Dans le 1er degré, le temps périscolaire et extrascolaire (dont la Ville est responsable) est pourtant plus long que le temps scolaire en incluant les vacances. C'est donc un pilier central du développement des enfants.

Les directeurs et directrices d'école et les enseignants ont eux aussi manifesté massivement à plusieurs reprises contre la suppression des décharges de direction. Ils ont par ailleurs organisé des manifestations avec les parents d'élèves pour dénoncer le manque de remplaçants, les suppressions de classes, le manque d'AESH ou encore pour dénoncer la précarité de certaines familles vivant à la rue.

Autre point d'alerte : les **infrastructures sont vieillissantes**, mal adaptées aux enjeux climatiques, sanitaires et inclusifs. Certains collèges ont passé plusieurs hivers sans chauffage ou à peine chauffés !

Face à ces défis, Anne Hidalgo et sa majorité n'ont jamais apporté de réponse structurelle.



# NOTRE VISION

Paris doit agir pour **protéger ses enfants, reconstruire la confiance dans l'école publique et imposer à l'État de respecter ses obligations**. La Ville de Paris doit faire entendre la voix de l'intérêt général supérieur des enfants et des familles !

Voilà pourquoi, nous faisons de l'Éducation communale une **priorité budgétaire et politique**, parce que l'école publique est le cœur de la République et que plus jamais, plus jamais, le pire ne doit arriver.

# NOTRE PLAN D' ACTIONS

## GARANTIR L'INCLUSION POUR TOUS LES ENFANTS

- Rendre la **cantine gratuite** pour les enfants des familles au quotient familial de 1 à 3 et rendre plus progressifs les tarifs suivants
- Atteindre l'objectif de 0 enfant en situation de handicap sans accompagnant : création d'un nouveau métier « **d'animateur Inclusion** » au niveau de formation des AESH et mise à disposition de ce personnel sur le temps scolaire ; former l'ensemble des personnels à l'accueil et l'accompagnement des élèves aux besoins particuliers
- Assurer réellement la **présence d'une ATSEM par classe en maternelle** et présence garantie de personnel formé et à l'hygiène corporelle des enfants de maternelle sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Renforcer les moyens du service de médecine scolaire afin de garantir à terme **une visite médicale annuelle à chaque élève**

## FAIRE DU SERVICE PUBLIC DU PÉRISCOLAIRE UN VÉRITABLE SERVICE D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

- Respecter le taux d'encadrement national de **1 animateur pour 8** pour les enfants de moins de 6 ans et de **1 pour 12** pour les plus de 6 ans : recrutements pour atteindre 10000 animateurs périscolaires permanents à la fin de la mandature
- **Sécuriser et stabiliser les équipes** : limitation du recours aux vacataires et plan de déprécarisation des 4000 animateurs « faux vacataires » via titularisation et contractualisation
- Créer une véritable **filière des métiers du périscolaire** :
  - formation initiale et continue renforcées via l'École des métiers de la DASCO et des partenariats avec lycées professionnels préparant au Bac Pro Animation
  - création de 5 niveaux de postes de la catégorie C à la catégorie A
- Créer un véritable **service de soutien scolaire gratuit** et renforcer les animations et ateliers éducatifs, culturels et sportifs en **partenariat avec les associations** et les autres directions de la Ville de Paris (affaires culturelles, jeunesse et sport)

## **MODERNISER ET RENDRE ACCESSIBLES LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**

- Renforcer l'accès des équipements sportifs aux écoles publiques, maintenir et développer des équipements de proximité
- Adapter les écoles et collèges aux défis sanitaires et climatiques : rénover les sanitaires, insonoriser les espaces de restauration collective, limiter l'apport solaire (stores, ombres, films), améliorer la ventilation naturelle (protocoles, salles refuge), refroidir toutes les cours d'école : plus de pleine terre, plus d'arbres, plus d'ombre et des matériaux qui ne chauffent pas

## **TRAVAILLER DURABLEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS ET CENTRES SOCIAUX QUI FONT VIVRE L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LES LOISIRS DANS NOS QUARTIERS**

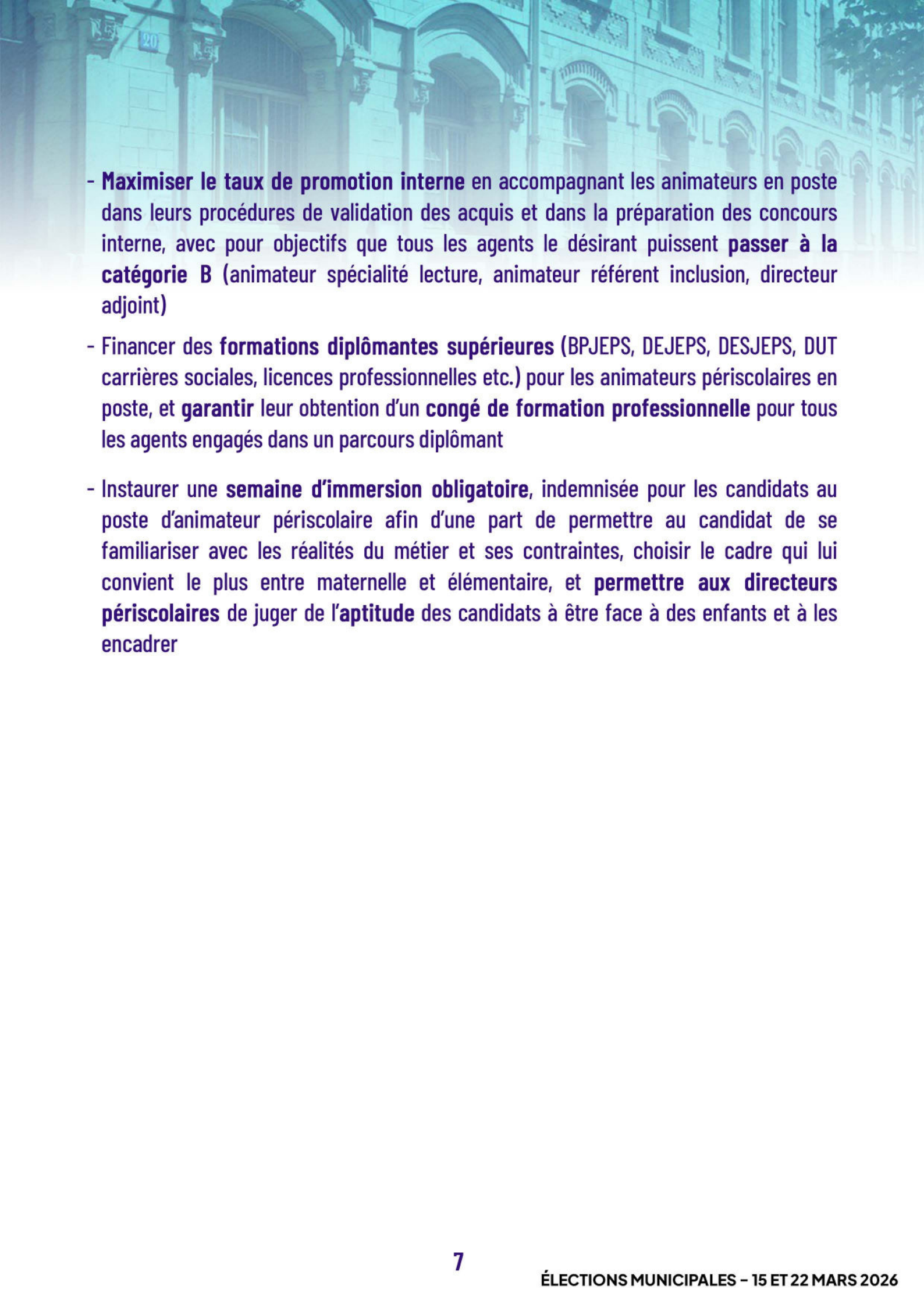
- Avoir un adjoint au maire chargé de l'éducation populaire et d'animer les **Conseils éducatifs de quartiers** pour coordonner tous les acteurs
- Généraliser les financements pluriannuels pour stabiliser les équipes et les projets
- Généraliser l'ouverture des écoles les samedis et vacances scolaires aux associations d'accompagnement scolaire, culturelles et sportives

## **FAVORISER LE SYSTÈME PUBLIC POUR METTRE UN TERME À LA FUITE DANS LE PRIVÉ**

- Supprimer tout soutien au privé au-delà des obligations légales
- Mettre fin à l'opacité des financements de l'école privée

## **RECONNAÎTRE LA FILIÈRE PÉRISCOLAIRE À SA JUSTE VALEUR**

- Ouvrir l'accès aux postes de catégories A aux directeurs de structures périscolaires et en faire des **attachés territoriaux** spécialisés pour valoriser leur implication auprès de nos enfants, reconnaître leurs responsabilités d'encadrement, de management d'équipe et de conception de projets éducatifs et offrir à la filière périscolaire de vraies perspectives d'évolution

- 
- **Maximiser le taux de promotion interne** en accompagnant les animateurs en poste dans leurs procédures de validation des acquis et dans la préparation des concours interne, avec pour objectifs que tous les agents le désirant puissent **passer à la catégorie B** (animateur spécialité lecture, animateur référent inclusion, directeur adjoint)
  - Financer des **formations diplômantes supérieures** (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, DUT carrières sociales, licences professionnelles etc.) pour les animateurs périscolaires en poste, et **garantir** leur obtention d'un **congé de formation professionnelle** pour tous les agents engagés dans un parcours diplômant
  - Instaurer une **semaine d'immersion obligatoire**, indemnisée pour les candidats au poste d'animateur périscolaire afin d'une part de permettre au candidat de se familiariser avec les réalités du métier et ses contraintes, choisir le cadre qui lui convient le plus entre maternelle et élémentaire, et **permettre aux directeurs périscolaires** de juger de l'**aptitude** des candidats à être face à des enfants et à les encadrer